



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 19 novembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Myriam BERNARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	

### *Membres absents :*

M. Gaston FOUCHERES	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
	Mlle Badiaâ MASLOUHI pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEVRE
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

**Renouvellement du contrat du Responsable Développement économique**

Par délibération en date du 26 juin 2003, le Conseil communautaire avait décidé de créer un emploi de responsable du Développement économique du Grand Dijon.

La procédure de recrutement d'un fonctionnaire s'étant révélée infructueuse, un agent contractuel avait été recruté pour une durée de 3 ans. Son contrat s'était vu renouvelé en décembre 2006 pour une nouvelle durée de 3 ans.

En vue du recrutement d'un agent titulaire, une déclaration de vacance d'un emploi d'administrateur a été effectuée auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale le 19 août 2009. Aucune candidature d'agent titulaire ne nous est parvenue.

Il est donc proposé de maintenir dans ses fonctions de responsable du Développement économique, l'agent contractuel en poste et, en application des dispositions de la loi du 26 juillet 2005, de conclure un contrat à durée indéterminée.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'autoriser** le Président à signer un contrat pour maintenir en fonction le responsable du Développement économique du Grand Dijon à compter du 1er décembre 2009 et pour une durée indéterminée ;
- **de fixer** la rémunération de l'emploi par référence à la grille des administrateurs territoriaux, auquel s'ajoute le régime indemnitaire applicable aux agents titulaires de ce cadre d'emplois (IFTS et PRAC).

*Convocation envoyée le 12 novembre 2009*  
*Publié le 20 novembre 2009*  
Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Le Président



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

20 NOV. 2009

